



UN SUIVI DE COMMUNICATION SUR LE VIRUS H1N1

AUX: Paroisses, clergé, religieuses, écoles catholiques

Date: 19 janvier 2010

J'aimerais apporter une mise au point du document émis sur le virus H1N1. Lors de ma communication du 30 septembre 2009 je mentionnais une série de mesures temporaires à être adoptées par étapes selon les directives de l'archevêché.

Au cours des dernières semaines nous avons vu le nombre de cas atteints du H1N1 diminuer d'une manière significative. Bien que nous soyons soulagés que le virus semble avoir atteint son point fort, nous devons demeurer vigilants en maintenant de bonnes pratiques d'hygiène, spécialement au cours des mois d'hiver et durant la saison de la grippe. Tous les canadiens ont eu la possibilité de recevoir le vaccin contre le virus H1N1 en plus de la traditionnelle injection offerte contre la grippe en ce temps-ci de l'année.

Je voudrais encourager les paroisses à continuer les mesures préventives suivantes:

- Pourvoir du nettoyeur à mains près des entrées de l'église.
- Demander aux ministres de la communion de se laver les mains avant la messe. Vous souhaiteriez peut-être offrir du nettoyant afin que les ministres de la communion puissent l'utiliser avant et après la distribution de la communion.
- Tout bonnement rappeler à vos paroissiens que s'ils se sentent malades, il est préférable pour eux de demeurer à la maison.

Quant aux pratiques liturgiques, à partir du vendredi 22 janvier 2010, j'enlève les restrictions temporaires du niveau 1 de notre protocole pour une pandémie. Ainsi, nous retournerons à notre geste liturgique habituel de l'échange de la paix en se donnant la main. Également les bénitiers pourront être remplis à nouveau.

Comme par le passé et pour assurer une cohérence dans nos paroisses, veuillez communiquer ces changements à tous vos fidèles. À notre famille de foi, j'adresse ma gratitude pour votre patience tout au long de ces derniers mois.

+ Albert LeGatt

+Albert LeGatt
Archevêque de Saint-Boniface